## DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

ARRONDISSEMENT DE MURET

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mars 2023 D 2023-03-13

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montesquieu-Volvestre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation: Le 17 mars 2023

Présents: J.ANDREU-C.ANGLADE-G.BARTHET-J.BERDOU-L.BLANC-J.BOURHIS-P.CRABE-O.DUPUY-J M.EYCHENNE-J.GUITTON BOUCART-A.LABORDE-F.PUGET-H.RUQUET-M.VARANDES.

Absents excusés : M.ANDRÉ-A.MATHIS-O.RIZZOLA-D.SOULA

Absents: C.KUBALA.

Secrétaire de séance : J.BOURHIS

## Le quorum est donc déclaré atteint et le Conseil peut normalement siégéra LA SOUS-FRÉFECTURE DE MURET

## **OBJET: TARIF LIVRAISON DE REPAS A DOMICILE**

Monsieur le Président rappelle que le tarif des repas livrés est actuellement à 9.00 €. Considérant les charges inhérentes à ce service Monsieur le Président propose d'ajuster le tarif du service de livraison de repas.

Le prix d'un repas livré pourrait être porté à 9.20 euros, soit 5.95 € pour le repas et 3.25€ pour la livraison.

Après délibération, le Conseil d' Administration décide :

de fixer ainsi le tarif des repas livrés : Article 1:

- repas : 5.95 € - livraison 3.25 € Repas livré 9.20 €

Article 2: ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er mai 2023.

Article 3: Monsieur le Président est autorisé à signer toutes les pièces s'y rapportant

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.

Nombre de membres en exercice: 19 Nombre de membres présents : 14

Suffrages exprimés Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Guy BARTH

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Sous-Préfecture Et publication ou notification du